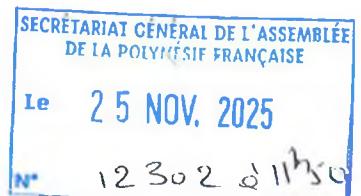


	<p>Groupe TAVINI HUIRAATIRA Ernest TEAGAI & Tahia BROWN Elus à l'Assemblée de la Polynésie Française</p>	
--	--	--

QUESTION ORALE AU GOUVERNEMENT

(Séance du jeudi 27 novembre 2025)

À



Monsieur M. Kainuu TEMAURI, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Prévention
contre la délinquance, en charge de l'Artisanat

OBJET : Accès des artisanes des archipels aux espaces d'exposition en 2026-2027

Monsieur le Ministre,

Nos artisanes issues des Tuamotu, des Australes, des îles du Vent, des îles Sous-le-Vent et des Marquises sont bien plus que des exposantes derrière un stand. Celles qui tressent, sculptent, cousent et façonnent l'âme de notre Pays à chaque création, elles constituent un pilier essentiel de la transmission culturelle, du rayonnement identitaire et de l'économie familiale de la Polynésie française. Leurs salons d'exposition sont non seulement un espace de vente, mais aussi un moment de valorisation indispensable de nos savoir-faire. Elles portent à bout de bras des traditions séculaires, et avec elles, la dignité de nos familles et de nos archipels.

Or, les grands salons d'artisanat ceux qui réunissent nos artisanes, historiquement que deux lieux réellement adaptés à leur ampleur : TO'ATA et MAMAO. Ce sont les deux seuls sites capables d'accueillir plusieurs dizaines d'exposantes simultanément, avec des infrastructures techniques, dans des conditions dignes, visibles, et attractives pour le public local et international. L'Assemblée de la Polynésie française, quant à elle, ne peut accueillir que 35 stands, ce qui rend impossible toute manifestation d'envergure archipelagique.

Pour les années 2026 et 2027, ces deux sites sont réservés et progressivement retirés du calendrier des salons, car ils sont mobilisés pour les Jeux du Pacifique, Tahiti 2027. À MAMAO, il est désormais confirmé que seront installés un bassin de compétition de 50 mètres et un bassin d'échauffement de 25 mètres, accompagnés de vestiaires, espaces techniques et gradins temporaires, immobilisant le site sur une longue période. Dans le secteur de TO'ATA et Tipaerui, les études de faisabilité du comité d'organisation ont identifié l'espace situé entre la salle de spectacle et la piscine de Tipaerui comme site prioritaire pour l'installation d'un bassin éphémère ainsi que pour des animations publiques liées aux Jeux, rendant la place indisponible pour les salons qui sont pourtant un rendez-vous vital pour nos artisanes.

Par ailleurs, d'autres infrastructures telles que le Stade Pater, plusieurs zones sportives communales et des espaces de Moorea sont d'ores et déjà réservées dans le cadre de l'organisation des Jeux, démontrant l'ampleur de la mobilisation globale du Pays pour cet événement.

En conséquence, la mise à disposition limitée, voire l'indisponibilité totale, de TO'ATA et de MAMAO prive directement nos associations, fédérations et comités artisanaux de leurs deux seuls lieux adaptés, mettant en péril l'organisation des salons d'artisanat et les revenus qui en découlent pour de nombreuses familles, en particulier celles des archipels éloignés. Le constat est clair : nos artisanes n'ont plus de lieu. Plus de scène. Plus d'espace pour exister, montrer, vendre et transmettre.

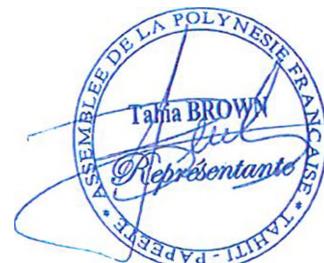
Monsieur le Ministre, nous parlons ici d'un pan entier de notre culture, d'un secteur où chaque franc gagné nourrit directement une famille. Nous parlons de femmes et d'hommes qui portent notre identité à la force de leurs mains, et qui se retrouvent aujourd'hui sans toit pour montrer le fruit de leur travail.

Aussi, Monsieur le Ministre, pouvez-vous nous préciser si un site alternatif a été identifié pour accueillir les salons d'artisanat durant les années 2026 et 2027 ? Et, dans le cas contraire, quelles mesures comptez-vous prendre pour garantir que nos artisanes puissent continuer à exposer et vendre leurs productions dans des conditions dignes et équitables ?

Mâuruuru , Te aroha 'ia rahi



Ernest TEAGAI



Tahia BROWN